

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 04 octobre 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Étaient absents: Madame Jeannine Patry,
Monsieur Alain Mathieu.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

146-99

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

147-99

ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du
07 septembre 1999 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

148-99

AIDE FINANCIERE - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPES

ATTENDU la demande d'aide financière par l'Association
des personnes handicapées de la Chaudière.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de donner 25,00 \$ à l'Association des
personnes handicapées de la Chaudière en guise d'aide
financière à leur association.

ADOPTE

149-99

DEMANDE POUR ZONE SINISTRE DE SAINT-VICTOR

ATTENDU que certains contribuables de la Municipalité
de Saint-Victor ont été touchés durement par des mini-
tornades au mois de septembre 1999;

ATTENDU qu'afin que ces contribuables puissent
bénéficier d'éventuelles indemnisations, la
Municipalité de Saint-Victor doit déclarer son
territoire « zone sinistrée » en regard de
l'acériculture, de l'agriculture et/ou de tout autre
secteur affecté, afin que la municipalité soit incluse
dans les éventuels décrets d'indemnisation du ministère
de la Sécurité Publique .

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor déclare
son territoire « zone sinistrée » en regard de
l'acériculture, de l'agriculture et/ou de toute autre
secteur affecté, afin que notre municipalité et ses
contribuables soient inclus dans les éventuels décrets
d'indemnisation du ministère de la Sécurité Publique,
ou tout autre ministère, suite aux mini tornades
survenus au mois de septembre 1999.

Que copie de cette résolution soit transmise au ministère de la Sécurité Publique, au ministère des Affaires Municipales et à Monsieur Normand Poulin députée de Beauce-Nord.

ADOPTE

150-99 **OUVERTURE DE SOUMISSION POUR CARBURANT**

Le Secrétaire procède à l'ouverture de soumission pour carburant.

Ont soumissionnés

Coopérative fédérée de Québec
Pétrolière Impériale
Pétroles Irving Inc.

Après étude des soumissions.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le Conseil Municipal refuse toutes les
soumissions reçues.

ADOPTE

151-99 **OUVERTURE DE SOUMISSION SEL A DEGLACAGE**

Le secrétaire procéder à l'ouverture de soumissions pour sel à déglacage.

Ont soumissionnés:

	FAB NOTRE DÉPÔT	FAB VOTRE DEPÔT
Mines Seleines	64.7016	72.9143
Sifto Canada Inc.	64.70	69.69

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, d'accorder la soumission à Sifto Canada Inc.

ADOPTE

152-99

APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.

ATTENDU le projet de Monsieur Charles-Aimé Bélanger, pour vendre sa sucrerie à son fils Monsieur Marco Bélanger;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Charles-Aimé Bélanger et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

ADOPTE

153-99

PROJET DE SUBDIVISION - MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR ET DEFLEX COMPOSITE INC.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 212 pour créer les lots 212-39 et 212-40 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Yves Thibodeau, le 17 septembre 1999 sous le numéro 2926 des ses minutes. Le Secrétaire-trésorier Monsieur Marc Bélanger est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

154-99

PROJET DE SUBDIVISION - GAETANE VEILLEUX

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 210-13 pour créer le lot 210-13-1 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Yves Thibodeau, le 02 septembre 1999 sous le numéro 2913 des ses minutes. Le Secrétaire-trésorier Monsieur Marc Bélanger est autorisé à signer tous les

documents.

ADOPTÉ

155-99

O.M.H. SAINT-VICTOR - APPROBATION DU BUDGET 2000

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année financière 2000.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour l'année financière 2000, représentant des revenus de 31 312 \$, des dépenses de 64 743 \$ et un déficit de 33 431 \$ dont la Municipalité de Saint-Victor participera à raison de 10% soit 3 343 \$ est adopté.

ADOPTE

156-99

AUTORISATION POUR SIGNER CONTRAT AVEC MINISTERE DES TRANSPORTS

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, à signer les documents nécessaires pour l'offre d'entretien de chemin d'hiver avec les Ministère des Transports sur une longueur pondérée de 6.22 kilomètres.

ADOPTE

157-99

AMELIORATION DU RESEAU MUNICIPAL - APPROBATION DU RAPPORT DES DEPENSES

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le rapport des dépenses admissibles à la subvention de 14 000 \$ des rues Ambroise, Bertrand et Ecoliers présentant des dépenses de 203 000 \$ que le Conseil Municipal à pris connaissance et accepte les conditions imposées par le Ministre des Transports du Québec et les travaux exécutés, ci-haut, n'ont pas été et ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTE

158-99

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LA PORNOGRAPHIE

Le Conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement sur la pornographie.

LE CONSEILLER

JACQUES BOLDUC

159-99

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
paiement:

958	Praxair		8,99	\$
959	Québectel		18,35	\$
960	Hydro-Québec		33,41	\$
961	Béton St-Ephrem		446,52	\$
962	Québectel Mobilité		191,57	\$
989	Marché aux Puces JMC		115,01	\$
990	Quincaillerie Fecteau		396,77	\$
992	Hydro-Québec		66,61	\$
1007	Poulin Excavation		517,61	\$
1008	Ferme Fernand Plante	1	127,24	\$
1009	Armand Lapointe Equipement		17,99	\$
1010	Garage Bizier Inc.		25,17	\$
1011	Gestion Denis Cloutier		747,66	\$
1012	Excavation C.A. Giroux	4	227,17	\$
1013	Contrôle C.R.	1	192,51	\$
1014	Pitney Works		245,05	\$
1015	Québectel		35,45	\$
1016	P.A. Doyon		247,30	\$
1017	Atelier d'usinage LB		79,49	\$
1018	Asphalte Sartigan		131,41	\$
1019	Formiciel		84,11	\$
1020	Bradco Ltée		81,61	\$
1021	Veilleux et Fils		299,47	\$
1022	Magasin Coop		446,61	\$
1023	Biolab	1	403,43	\$
1024	Hercule Fortin Inc.		451,91	\$
1025	Téléphone St-Victor		852,03	\$
1026	Fecteau et Frères		109,00	\$
1027	Alliance Coop		234,84	\$
1028	Garage Irénée Groleau		43,20	\$
1029	Garage Agricole Alain Bolduc		223,89	\$
1047	Centre du Camion (Amiante)	1	230,35	\$
1031	Denis Roger Ltée	2	317,75	\$
1032	Ind de Ciment la Guadeloupe	2	050,07	\$
1033	Garage Marc Bureau		221,94	\$
1034	DEBB		67,02	\$
1035	Consultants FBG		142,63	\$
1036	Elyps		120,78	\$
1037	Clearnet		594,68	\$
1038	Centre Electrique de Beauce		151,71	\$
1039	M.R.C. Robert-Cliche	8	571,10	\$
1040	Sys. d'imagerie Guy Drouin		363,58	\$

1041 Les Pneus Beaucerons

20,70 \$

1042	Infrastructures Teknika	12 667,13 \$
1043	Les Editions Yvon Blais	73,56 \$
1044	Les pompes Coutures	2 140,54 \$
1045	Beauce Métal	176,87 \$
1046	Les Extincteurs Kaouin	48,31 \$
1048	Victor Bernard	30,00 \$
1049	Pierre Tardif	20,00 \$
1050	Jacques Bolduc	30,00 \$

ADOPTE

159-99 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER